Médicament à l'école

Demande d'administration d'un médicament

Dans la mesure du possible, les médicaments se prennent à la maison. Quand ce n'est pas possible, l'école peut donner un médicament à votre enfant, aux conditions suivantes :

- cette demande, signée par un responsable légal ;
- l'attestation du médecin, en bas de cette fiche, ou une prescription jointe ;
- le médicament dans son emballage d'origine, avec le nom de l'enfant, remis en main propre à la direction ou au titulaire, jamais dans le cartable ;
- une nouvelle demande pour tout changement de dose ou de traitement, et chaque année scolaire.

1 L'élève

Nom de l'élève *

Prénom *

Classe *

2 Le traitement

Nom du médicament *

Dose à donner *

Heure(s) *

Du *

Au *

Comment le donner (avaler, inhaler, sur la peau…) *

Conservation (frigo, température…)

Effets à surveiller

Si le traitement concerne une urgence (crise d'asthme, allergie grave, épilepsie…) : la conduite à tenir, étape par étape.

3 Attestation du médecin

Je confirme que ce traitement doit être donné pendant le temps scolaire, à la dose et aux heures indiquées ci-dessus.

Nom du médecin *

Téléphone

Date

Signature et cachet *

4 Demande des parents

Je demande à l'école de donner ce médicament à mon enfant selon les indications ci-dessus. Les informations sont exactes ; je préviens l'école de tout changement. En cas de doute ou de réaction inhabituelle, l'école appelle le 112 et me prévient.

Téléphone joignable pendant la journée *

Date

Nom du responsable légal

Signature

CADRE RÉSERVÉ À L'ÉCOLE

Médicament reçu le :

Par :

Rangé :

Classé : ESM-SAN-01